LES CONTEMPORAINS

213851

JUN 11 1970

JAN 7 '63

Mgr TACHÉ, Archevêque de Saint-Boniface ~~(Canada)~~ (1823-1894) (1)

477147

I. ORIGINE, ÉDUCATION ET VOCATION

Peu de prélats ont, autant que Mgr Taché, contribué aux progrès de la religion et de la civilisation dans le monde, au XIXe siècle; aucun, croyons-nous, n'a plus que lui défendu les intérêts matériels et moraux des Canadiens-Français, des métis et des sauvages dans l'Amérique du Nord. Sa vie résume cinquante années de l'histoire du Canada.

Alexandre-Antonin Taché naquit à la Rivière-du-Loup (aujourd'hui Fraserville), dans le Canada, le 23 juillet 1823; il fut baptisé le même jour.

Sa famille, l'une des plus anciennes et des plus honorables de la région, était originaire de Garganvillars, au diocèse de Montauban (Tarn-et-Garonne). Son père, Charles Taché, s'était distingué dans l'armée; il mourut en 1826. Ses deux frères, Charles et Louis, devinrent, l'un médecin, l'autre notaire.

L'enfance d'Alexandre s'écoula, calme et heureuse, sous la surveillance de sa mère, dans la maison que son oncle, M. de la

LES CONTEMPORAINS, 5, RUE BAYARD, PARIS

(1) Ce remarquable résumé de la vie de Mgr Taché est extrait des "Contemporains." Il a été écrit et publié à la demande de Mgr Langevin par un prêtre de France

à Sa Grandeur Monseigneur Langevin, archevêque de Saint-Boniface Manitoba

hommage très respectueux

l'abbé J. Bouillat

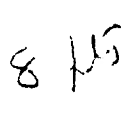
Broquerie, possédait à Boucherville, sur les bords du fleuve Saint-Laurent, et au château de Sabrevois, vieux manoir situé dans la campagne voisine.

En 1833, Alexandre et son frère Louis entrèrent au Petit Séminaire de Saint-Hyacinthe, maison ouverte non seulement aux aspirants au sacerdoce, mais encore à beaucoup de jeunes gens destinés aux carrières libérales. Ils y firent de brillantes études. Intelligent, jovial et franc, Alexandre eut vite gagné les sympathies de ses maîtres et de ses condisciples; il fut nommé général d'une petite milice formée par les élèves les plus intrépides.

Ses études classiques terminées, le jeune Taché, à la grande joie de sa mère, embrassa l'état ecclésiastique.

Tandis qu'il suivait les cours de théologie au Grand Séminaire de Montréal, les premiers Oblats de Marie envoyés par Mgr de Mazenod (1) en Amérique arrivèrent au Canada, en 1841. L'abbé Taché eut l'occasion de les voir à l'évêché, à la cathédrale et à Boucherville. Leur genre de vie, leur esprit et leurs travaux apostoliques captivèrent son âme. Vers la fin de 1844, il entrait au noviciat de Longueil.

Sur ces entrefaites, Mme Taché tombe malade. Malgré soins et remèdes, son état est bientôt désespéré. Le novice se précipite dans la chapelle et, à genoux devant l'autel, s'écrie :



Pour la guérison de ma mère, ô mon Dieu, je me donne aux sauvages de l'Ouest : guérissez ma mère et acceptez-moi, malgré ma faiblesse et mon indignité, pour aller annoncer l'Évangile aux brebis perdues de la Rivière-Rouge.

Cette touchante prière est exaucée. Contre tout espoir, Mme Taché revient à la santé; les larmes et le sacrifice de son fils lui obtiennent vingt-six ans de vie, et sa maladie vaut à l'Ouest canadien son plus grand apôtre.

(1) Mgr de Mazenod, évêque de Marseille et fondateur des Oblats de Marie-Immaculée. Voir *Contemporains*, n° 619.

II. LE CANADA — LES SAUVAGES DE L'OUEST PREMIERS MISSIONNAIRES

Découvert le 16 juillet 1534 par le Malouin Jacques Cartier, le Canada resta pendant cent cinquante ans possession française. Le 10 février 1763, le traité de Paris cédait à l'Angleterre d'immenses territoires évalués à neuf fois la grandeur de la France. Les colons français disposant de quelques ressources, les fonctionnaires et les négociants retournèrent dans la mère-patrie. Il resta au Canada 63000 habitants de notre sang, la plupart cultivateurs ou petits commerçants, qui, groupés autour de leurs prêtres, résistèrent à toute tentative d'assimilation par les vainqueurs et surent non seulement garder leur foi religieuse, mais léguer à leurs descendants le plus vif amour pour l'ancienne métropole. C'est d'eux que descendent les 2000000 de Canadiens-Français dispersés dans l'Amérique anglaise et les 1228000 fixés sur le territoire des Etats-Unis.

Jusqu'en 1867, la Compagnie de la Baie d'Hudson exerça une véritable souveraineté sur la terre de Rupert et la colonie d'Assiniboia, c'est-à-dire sur la partie Nord-Ouest qui s'étend du lac Supérieur au portage la Loche. La partie située au-delà de ce portage, c'est-à-dire le bassin de l'Athabaska et du Mackenzie, demeurait colonie immédiate de l'Angleterre, quoique celle-ci n'y exerçât aucune sorte d'autorité. La Compagnie de la Baie d'Hudson y avait établi comme dans le reste du pays des forts ou postes de traite. Elle avait réparti tous ces vastes territoires, au point de vue commercial, en quatre départements subdivisés en districts, comprenant un certain nombre de postes ou de forts. Le gouverneur avait sous lui les chefs de districts : bourgeois, commis, traiteurs et une foule d'employés subalternes : chasseurs, pilotes, guides, interprètes, porteurs, etc. La plupart de ces employés étaient choisis parmi les Canadiens-Français, très endurants et d'humeur gaie; ils devinrent la souche de ces hardis trappeurs qui parcouraient la prairie dans

toutes les directions et dont les romanciers Cooper et Aymar ont si bien décrit les types. Beaucoup de trappeurs épousèrent des femmes sauvages, et de ces mariages sortirent les métis, traits d'union entre la civilisation et la barbarie.

Sous le nom de sauvages, on désignait, au Canada, tous les indigènes du nord de l'Amérique. Les Anglais les appelaient *Indiens*, les Français *Peaux-Rouges*. On classait les sauvages de l'Ouest en six grandes familles : les Cris, les Assiniboines ou Sioux, les Sauteux, les Pieds-Noirs, les Montagnais et les Esquimaux. Des haines héréditaires séparaient ces diverses tribus qui vivaient en guerres continuelles, se livrant de sanglants combats dans la prairie ou sur les bords des lacs. La plupart étaient nomades. La chasse et la pêche constituaient leur unique ressource, comme leur occupation exclusive.

Tous ces sauvages avaient des caractères communs : mépris de la femme, abandon des malades et des vieillards, ignorance complète des belles vertus de chasteté, de douceur, de piété, de reconnaissance. En fait de culte, quelques tribus adoraient le soleil et lui offraient des sacrifices sanglants. Pour ces infortunés, c'était la pleine nuit religieuse. Cependant, les trappeurs leur ayant dit qu'un jour des hommes habillés de noir et portant un crucifix sur leur poitrine viendraient leur enseigner la vraie religion, ces pauvres gens attendaient les *robes noires* avec une sorte d'impatience.

En 1816, un protestant, le comte de Selkirk, qui avait fondé la colonie de Saint-Boniface sur les bords de la Rivière-Rouge, demanda des missionnaires à Mgr Plessis, évêque de Québec. Ce prélat était alors le seul évêque du Canada.

Envoyé par Mgr Plessis en 1818, l'abbé Provencher s'établit à Saint-Boniface, avec un autre prêtre, M. Dumoulin. Sacré évêque en 1822, il fut chargé du territoire de la Rivière-Rouge, d'abord comme auxiliaire de l'évêque de Québec, puis en 1844 comme vicaire apostolique, et devint, en 1847, évêque de Saint-Boniface. Durant vingt-cinq ans, aidé de quelques collaborateurs, il défricha, non sans fatigues, le champ confié à son zèle. En 1845, ne pouvant avoir suffisamment de prêtres originaires du Canada, il fit appel aux Oblats de Marie. Le P. Guigues, provincial, désigna pour ces missions lointaines le P. Aubert et le Fr. Taché, qui allait atteindre sa vingt-deuxième année et venait d'être ordonné sous-diacre par Mgr Bourget, évêque de Montréal.

III. DE MONTRÉAL A SAINT-BONIFACE — AUPRÈS DE MGR PROVENCHER — L'ILE-A-LA-CROSSE — LE LAC CARIBOU — ATHABASKA

Le 24 juin 1845, après de touchants adieux à sa mère, qu'il n'espérait plus revoir sur terre, le Fr. Taché partait avec son compagnon. Le voyage était long. Environ 2400 kilomètres séparent Montréal de Saint-Boniface. Aujourd'hui, l'express fait ce trajet en quarante-cinq ou cinquante heures. Mais, en 1845, il n'y avait pas de chemin de fer, pas même de route pour un véhicule quelconque. On se rendait à l'Ouest par eau, non point en bateau, mais en canot, sur les fleuves, les rivières et les lacs, qui se suivent ou qui sont assez rapprochés dans la région.

Pour passer d'une rivière dans l'autre ou bien traverser une bande de terre séparant un lac d'un fleuve, pour franchir une chute ou un rapide, il fallait porter le canot et les bagages. A cet effet, les voyageurs se servaient de *colliers*, sorte de harnais composé de bandes de cuir dont l'une s'appliquait au front, et deux autres, plus longues, retenaient le fardeau sur les épaules.

Ailleurs, les rapides étaient moins violents; le canot pouvait les franchir, mais à condition d'être allégé. Les voyageurs descendaient à terre; on déchargeait les bagages en tout ou en partie et on les portait. C'est ce qu'on appelait un *demi-portage*. Entre Montréal et Saint-Boniface il y avait 72 portages et presque autant de demi-portages.

Deux Sœurs Grises, de la Congrégation

fondée à Montréal par la vénérable Mère d'Youville, se rendaient à Saint-Boniface. Elles montèrent avec les missionnaires sur le canot, dont l'équipage se composait d'un guide iroquois, Charlot, d'un pilote et de quatre rameurs canadiens-français, « tous rompus aux fatigues des voyages, doués de fort belles voix et sachant par cœur le répertoire des chansons canadiennes ».

Après avoir quitté la rivière Ottawa, la frêle embarcation remonta son affluent, la Mattawa, puis s'engagea dans la rivière des Vases, si étroite qu'elle donne à peine passage au canot; les moustiques abondent dans cette région déserte et marécageuse.

Bientôt on pénétrait dans le lac Huron dont on longeait les bords. Toute la journée, les chants animaient les solitudes : aux cantiques succédaient les « chansons des joyeux avirons »; les missionnaires unissaient leur voix à celle des rameurs.

Aussitôt que l'on chante, écrit le Fr. Taché, il semble que la rapidité de la marche est doublée; on va beaucoup plus vite sans que les hommes s'aperçoivent de la fatigue.

Le 22 juillet, repos de quelques heures au Sault-Sainte-Marie. Le soir, le canot fait son entrée dans le lac Supérieur. La traversée est difficile à cause du vent qui souffle en tempête; on met treize jours à l'effectuer. Fréquemment, sur les bords, on voit des Sauteux, sauvages qui tirent leur nom du Sault-Sainte-Marie, où ils résidaient autrefois. Ils ont des cheveux d'ébène qu'ils laissent croître sans les couper, des traits assez réguliers, et ne diffèrent des blancs que par la couleur cuivrée de leur teint. Quand on passe près d'eux, ils s'approchent ordinairement, donnent une grosse poignée de main, accompagnée d'un salut à la française : *Bojou, bojou,* répètent-ils à l'envi. S'ils ont du poisson ou du gibier, ils les échangent contre de la poudre, des étoffes ou d'autres objets.

A l'extrémité du lac se trouve le dangereux passage de la Baie du Tonnerre; le canot s'y engagea le 28. A peine a-t-il fait quatre kilomètres qu'un vent furieux s'élève. L'embarcation, soulevée par d'énormes vagues, craque et semble à tout instant vouloir s'engloutir. Le guide la tient entre ses deux bras de fer pour l'empêcher de se disloquer. Un profond silence règne; d'ordinaire si gais, rameurs et passagers sont plongés dans une sombre tristesse. Le Fr. Taché entonne l'*Ave maris Stella*..... Enfin, après quatre heures d'angoisses mortelles, les voyageurs, brisés de fatigue et d'émotion, mettent pied à terre, et font sans regret leurs adieux au lac Supérieur.

Les rivières de la Pluie et des Anglais sont remontées sans trop de difficultés. Le 15 août, le canot vogue sur les eaux tranquilles du lac des Bois, puis descend la redoutable rivière Winnipeg. Quelques demi-portages sont très fatigants; les mariniers s'épuisent en violents efforts pour haler l'embarcation. La voix émue du guide qui donne ses ordres, le bruit des vagues qui se brisent sur le rocher, le danger que court le canot suspendu par un fil au-dessus de l'abîme, impressionnent péniblement. On préférerait les portages, si ce dernier mode n'était pas plus long.

Il faudrait avoir des cœurs de bronze, écrit le Fr. Taché, pour n'être pas touché de la misère de ces malheureux, et j'ai toujours vu avec peine la fatigue de nos hommes.

Le jeune religieux ne se contentait pas de plaindre le sort de ses compagnons; il les aidait dans les moments difficiles, se jetant comme eux dans l'eau, dans la boue, à travers les broussailles, les égayant de ses bons mots comme il les édifiait par sa piété.

Enfin, le 23 août, soixante-douzième et dernier portage. Les hommes rangent leurs colliers en se félicitant de n'avoir plus à s'en servir; le 24, on atteint l'embouchure de la Rivière-Rouge, qui se jette dans le lac Winnipeg (1). Soixante-deux jours

(1) Le lac Winnipeg a 100 lieues de long et 40 dans sa plus grande largeur; ses eaux, comme son nom l'indique, sont sales et peu agréables au goût; elles le doivent à la Rivière-Rouge, dont les eaux boueuses et presque noires forment contraste avec son nom, qui lui a été donné à cause des combats sanglants que les sauvages Sioux et Sauteux se livraient jadis sur ses bords.

s'étaient écoulés depuis le départ. Le lendemain, on débarquait à Saint-Boniface, village d'environ 600 habitants.

Prévenu de l'arrivée du canot, Mgr Provencher attendait sur les bords du fleuve. Les deux religieux se prosternèrent pour recevoir sa bénédiction, puis le P. Aubert déclina son nom et celui de son compagnon, Fr. Taché, sous-diacre.

— Sous-diacre, reprit vivement le prélat, mais ce sont des prêtres qu'il nous faut!

Et, jetant un regard furtif sur la physionomie juvénile du Frère, il lui échappa de dire :

— J'ai besoin d'hommes et on m'envoie un enfant!

Mgr Provencher reviendra bientôt de ses préventions. Il écrira à l'évêque de Québec : « Des Taché et des Laflèche, vous pouvez m'en envoyer sans crainte. » Il prendra ce sous-diacre pour en faire un diacre, un prêtre, un évêque, et lui confier ce qu'il a de plus cher, l'administration de son diocèse.

Le prélat ordonna le jeune ecclésiastique diacre le dimanche qui suivit son arrivée (le 31 août 1845); 12 octobre suivant, il lui conféra le sacerdoce.

Le P. Taché passa l'hiver à l'évêché de Saint-Boniface, en compagnie de Mgr Provencher, du P. Aubert et de deux prêtres séculiers, MM. Laflèche et Belcour. Ce dernier, établi depuis treize ans dans le pays, enseigna les langues sauvages aux nouveaux venus.

Au printemps de 1846, l'évêque de Saint-Boniface envoya M. Laflèche et le P. Taché à l'Ile-à-la-Crosse (1), station importante de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Trois ans auparavant, deux prêtres, MM. Thibault et Bourassa, y avaient séjourné quelque temps; ils avaient donné l'instruction chrétienne et le baptême à un certain nombre de sauvages de la tribu des Montagnais. Il s'agissait de fonder là une mission d'où l'on pourrait, plus tard, s'élancer à la conquête du Nord-Ouest.

Il y a environ 1 200 kilomètres de Saint-Boniface à l'Ile-à-la-Crosse. Cette distance fut franchie en deux mois et deux jours. Au moyen d'une *barge* (petite barque) prêtée par le gouverneur, les missionnaires traversèrent le lac Winnipeg, remontèrent plusieurs rivières, en descendirent d'autres et atteignirent le but de leur voyage le 9 septembre. Plusieurs centaines de sauvages étaient réunis autour du fort. Ils venaient y chercher les objets dont ils avaient besoin pour les grandes chasses d'hiver. Un certain nombre récitaient en français les prières que leur avait apprises M. Thibault. Tous manifestaient une grande joie en apprenant que les missionnaires allaient se fixer dans la région.

Bien que protestant, le chef du poste, M. Mackenzie, offrit pendant tout l'hiver l'hospitalité aux deux prêtres catholiques. A peine installés, M. Laflèche et le P. Taché se mirent à étudier le montagnais et le cris, langues des tribus sauvages du voisinage. Ils avaient pour professeur un aveugle, métis cris, qui possédait très bien la langue montagnaise, mais qui ne savait pas un mot de français; d'où des difficultés incroyables pour se faire comprendre.

Le cris n'est pas une langue très difficile, observait le P. Taché, mais le montagnais, quant à la prononciation, surpasse tout ce que j'avais imaginé de difficultés en ce genre..... M. Laflèche m'exprimait ces jours derniers la crainte de se déraciner la luette, tant il faut que la pauvre langue fasse de contorsions dans la bouche..... Néanmoins, nous ne nous décourageons pas; avec le temps et la persévérance, nous réussirons, je l'espère.....

En dédommagement de ces difficultés, les Montagnais sont de très bons sauvages, qui désirent s'instruire et qui ont une très grande facilité. Deux de ceux qui sont ici n'ont passé que huit jours avec M. Thibault, l'été dernier, et en ce court espace de temps ils ont appris toutes les prières nécessaires à la récitation du chapelet, et cela en français, quoiqu'ils ne sachent pas cette langue (1).

(1) L'Ile-à-la-Crosse est une butte de sable d'environ une lieue de circuit : elle n'a jamais été habitée; mais il paraît que les premiers voyageurs civilisés qui la visitèrent, y ayant rencontré des sauvages qui jouaient à la crosse, donnèrent ce nom au lac et à l'île.

(1) Lettre du P. Taché à sa mère, 6 janvier 1847.

Au printemps de 1847, tandis que M. Laflèche, d'une santé délicate, restait à l'Ile-à-la-Crosse, le P. Taché entreprit une course apostolique dans le Nord. Il commença par acheter des chiens.

Les chiens, dit-il, sont les bêtes de somme du pays, au moins dans les voyages de long cours. Il y a bien des bœufs et des chevaux pour travailler auprès des forts; mais comme il n'y a point de routes tracées pour aller au loin, il devient nécessaire de recourir à l'emploi des chiens. Ces derniers marchent facilement dans les pistes des raquettes; ils sont recommandables d'ailleurs par la vigueur avec laquelle ils résistent à un travail qui n'a pas l'air proportionné à leurs forces. Un autre avantage, c'est qu'il suffit de les soigner une fois par jour. Des chiens peuvent même marcher pendant deux ou trois jours sans prendre la moindre nourriture et sans en paraître sensiblement incommodés.

Les chiens s'attellent à la suite les uns des autres, toujours dans le même ordre suivant la manière dont on les a dressés, car un chien peut être excellent devant et ne valoir rien derrière. Les harnais sont des traits de cuir. On ne les guide point au moyen de rênes comme les chevaux, mais par d'énergiques expressions : Hue! Dia! Certains chiens sont si bien dressés qu'au moyen de trois ou quatre mots on les conduit où l'on veut avec la plus grande facilité!

Les raquettes aux pieds, escorté d'une traîne à chiens peu vaillante, mais dont il avait dû se contenter à cause de son dénuement, le jeune Oblat se rendit d'abord au lac Vert, à 120 kilomètres environ de l'Ile-à-la-Crosse; il y baptisa un vieux chef cris malade. Quatre jours plus tard, il partit pour le lac Caribou, situé au nord-est de l'Ile-à-la-Crosse, à 400 kilomètres par le chemin d'hiver, à plus de 500 par celui d'été. Le mauvais état de son équipe le contraignit à faire presque tout ce trajet à pied.

Une marche pénible de onze jours l'amène, le 25 mars, sur les bords de ce lac qu'aucun missionnaire n'avait visité avant lui. Accueilli cordialement par le personnel du fort et par les sauvages, il constata, au bout de deux mois de séjour, que les Montagnais semblaient tous vouloir de la religion, tandis que les Cris paraissaient indifférents.

Après six semaines passées auprès de M. Laflèche, le P. Taché part de nouveau, en canot, avec deux sauvages et un jeune métis qui doit servir sa messe. Cette fois, il se dirige vers le lac Athabaska, situé à plus de 500 kilomètres au Nord-Ouest. Il côtoie d'abord le lac de l'Ile-à-la-Crosse, remonte la rivière Creuse aux bords enchanteurs, puis traverse le lac Clair, ainsi nommé à cause de la limpidité de ses eaux; traverse le lac des Œufs, où nichent d'innombrables volatiles, et remonte la rivière la Loche où se trouve le célèbre portage du mêmenom; enfin, par la rivière Athabaska il arrive au fleuve Mackensie et au lac Athabaska, le 2 septembre, après quatorze jours de navigation et de marche. Nul prêtre catholique n'était encore venu là. Aussi, ce fut avec émotion qu'il y célébra la première messe, le 5 septembre.

Sur les bords du lac Athabaska et de la grande rivière du même nom habitent de nombreux Montagnais et quelques Cris (environ 1 200 âmes). Ils me firent un accueil auquel j'étais loin de m'attendre et qui prouvait leurs bonnes dispositions. « Voilà notre frère! répétaient-ils; depuis longtemps nous te désirons, prends-nous en pitié et enseigne-nous à devenir bons. »

Le jour ne suffisant pas, il fallut consacrer une grande partie de la nuit à l'instruction des sauvages. Après un mois passé au milieu d'eux, le missionnaire en baptisa 194 et donna le nom de *Nativité* à la nouvelle station.

Le 15 octobre, il était de retour à l'Ile-à-la-Crosse, où M. Laflèche avait organisé la station, instruisant et baptisant les sauvages, construisant une *maison-omnibus* dont les diverses pièces servaient de chapelle, de dortoir, de cuisine, de réfectoire et de parloir.

Les murs et le toit de cette maison étaient formés de troncs d'arbres accumulés les uns sur les autres; il fallut la *bousiller*, c'est-à-dire garnir les interstices avec une pâte composée de foin et de terre mouillée. Les deux missionnaires se mirent gaiement à l'œuvre. Le travail achevé, ils s'aperçurent que l'air extérieur entrait violemment par la cheminée, empêchant la fumée de sortir.

Après quinze jours de souffrances, écrit le P. Taché, nous étions sur le point d'être métamorphosés en jambons, ce qui nous décida à construire une autre cheminée.

Pendant les deux années suivantes, les missionnaires, secondés par le P. Faraud, élargirent le cercle de leur apostolat. Le P. Taché visita de nouveau les sauvages du lac Caribou et ceux du lac Athabaska. Il eut beaucoup à souffrir dans ces longues excursions: l'isolement, le froid et la faim furent souvent son partage; il écrivait à sa mère qu'il avait dû plusieurs fois « remplacer le dîner par un gros nœud fait à sa ceinture ».

En 1849, le P. Aubert annonçait aux missionnaires la révolution de février 1848. Craignant que les ressources ne vinssent à manquer du côté de la mère-patrie, il les engageait à limiter leurs travaux et à s'attendre à être rappelés de leurs missions. D'un commun accord, les missionnaires répondirent qu'ils étaient prêts à toutes les privations.

Nous ne pouvons supporter, ajoutaient-ils, l'idée d'abandonner nos chers néophytes et nos nombreux catéchumènes; nous espérons qu'il vous sera toujours possible de nous fournir des pains d'autel et du vin pour le Saint Sacrifice. A part cette source de consolation et de force, nous ne demandons qu'une chose, la permission de continuer nos missions. Les poissons du lac suffiront à notre existence et les dépouilles des bêtes fauves à notre vêtement. De grâce, ne nous rappelez pas.

En 1850, M. Laflèche étant revenu à Saint-Boniface et le P. Faraud s'étant installé dans la station d'Athabaska, le P. Taché passa onze mois à l'Ile-à-la-Crosse, en compagnie d'un Frère convers, priant, étudiant, catéchisant les sauvages, s'occupant de menuiserie et de culture, ne voyant aucun prêtre pendant près d'une année. La seule visite qu'il reçut du monde civilisé fut celle du Dr Richardson, qui tentait vainement de trouver quelques traces de la malheureuse expédition Franklin (1).

(1) John Franklin, navigateur. Voir *Contemporains*, n° 486.

IV. L'ÉPISCOPAT — LE SACRE — RETOUR A L'ILE-A-LA-CROSSE — ÉTAT DU DIOCÈSE EN 1853.

Dès 1849, Mgr Provencher, usé par l'âge et les travaux, avait demandé un coadjuteur jeune et actif, qui pourrait visiter les stations éloignées de son vaste diocèse. Il avait d'abord pensé à M. Laflèche. Mais la santé de cet ecclésiastique était chancelante. Le choix de l'évêque se fixa sur le P. Taché, qui, le 24 juin 1850, fut préconisé évêque d'Arath et coadjuteur de Mgr Provencher avec future succession. Mgr de Mazenod voulut sacrer lui-même le nouveau prélat, qui n'avait que vingt-huit ans.

Docile à l'ordre de son évêque et de son Supérieur général, Mgr Taché, après avoir passé quelques jours auprès de sa mère, partit pour l'Europe. Le 3 novembre 1851, il débarquait au Havre, le 5, il était à Paris; le 9, il se jetait aux pieds et dans les bras de Mgr de Mazenod à Marseille. Le saint vieillard sembla reverdir devant ce fils si jeune et appelé à de si grandes destinées.

— Tu seras évêque, lui dit-il.

— Mais, Monseigneur, mon âge, mes défauts.....

— Le Pape t'a nommé, et quand le Pape parle, c'est Dieu qui parle.

Le sacre eut lieu le 23 novembre, à Viviers; les prélats assistants furent Mgr Guibert (1) et Mgr Prince, évêque de Saint-Hyacinthe au Canada.

A la fin de décembre, Mgr Taché se rend à Rome pour y recevoir la bénédiction de Pie IX et traiter diverses affaires relatives au diocèse de Saint-Boniface.

Il est de retour au Canada vers le milieu de mars.

Les canots qui faisaient deux fois par an le service de Montréal à Saint-Boniface étaient partis. Mais « un vieux nord-ouest n'est déconcerté par aucun accident de voyage ».

(1) Mgr Guibert. Voir *Contemporains*, n° 543.

Nous ne pouvons, dit-il, aller à Saint-Boniface à travers le lac Supérieur et le lac Winnipeg; nous nous y rendrons par Galena, Saint-Paul et les prairies, en chemin de fer, à cheval et en charrettes.

Le 24 mai, l'évêque et ses compagnons s'acheminent vers Chicago par le chemin de fer qu'on inaugurait ce jour-là même. Ils atteignent, deux jours plus tard, les rives du Mississipi qu'ils remontent en steamboat. Le 30, ils sont à Saint-Paul, louent deux voitures, cinq chevaux et deux hommes pour le reste du trajet. Par crainte des Sioux, ils laissent la route des prairies pour celle des bois. Le dégel et les pluies ont transformé le pays en vaste marécage; les chevaux enfoncent jusqu'au poitrail, les voitures jusqu'aux essieux. Les voyageurs s'avancent « dans l'eau, dans la boue ».

On trouverait étrange, écrivait Mgr Taché à Mgr de Mazenod, de voir un évêque et deux prêtres enfoncés dans des bourbiers jusqu'aux genoux, ou dans l'eau jusqu'à la ceinture, attelés à des charrettes. Eh bien, tel a été notre genre de vie pendant dix-huit jours; non pas une fois seulement par jour, mais quelquefois des journées entières.

Le 27 juin, on arrivait enfin à Saint-Boniface. Le voyage, depuis Montréal, avait coûté plus de 3 000 francs:

C'est une bagatelle pour un lord, mais c'est bien gros pour un missionnaire, disait tristement l'évêque; cette dépense me pèse sur le cœur.

Mgr Provencher aurait voulu garder quelque temps auprès de lui son coadjuteur. Mais de mauvaises nouvelles étaient arrivées de l'Ile-à-la-Crosse; il fallait réorganiser cette mission gravement compromise.

Mgr Taché partit le 8 juillet, emmenant avec lui le P. Grollier et M. Lacombe. En prenant congé du vénérable vieillard, le jeune évêque, agenouillé devant lui, demanda sa bénédiction.

Il n'est pas d'usage qu'un évêque en bénisse un autre, dit Mgr Provencher; mais comme je vais mourir bientôt et que je ne vous reverrai plus, je vous bénis encore une fois ici-bas, en attendant que je vous embrasse au ciel.

En effet, les deux prélats ne devaient plus se revoir. Mgr Taché resta deux ans et demi à l'Ile-à-la-Crosse, et dans l'intervalle, le 7 juin 1853, eut lieu le décès de Mgr Provencher.

Comme on l'espérait, la présence de l'évêque ramena la ferveur parmi les sauvages Montagnais et Cris. Plusieurs néophytes qui s'étaient laissé séduire par un ministre protestant revinrent à la vraie religion.

Des terrains furent défrichés par les missionnaires qui virent leur peine récompensée par une abondante moisson de céréales et une ample récolte de légumes; on put élever du bétail et de la volaille. Avec les poissons du lac, c'était la nourriture assurée pour l'avenir.

Au mois de juillet 1853, le coadjuteur apprit la mort de Mgr Provencher. Le diocèse dont il héritait comptait alors quatre prêtres séculiers : MM. Thibault, Bourassa, Laflèche et Lacombe; sept Oblats prêtres, les PP. Bermond, Faraud, Tissot, Maisonneuve, Grollier, Végreville et Rémas; deux convers, les Fr. Dubé et Raynard; deux couvents de Sœurs Grises, celui de Saint-Boniface avec onze religieuses, celui de Saint-François-Xavier avec deux; cinq résidences de missionnaires : Saint-Boniface, Saint-François-Xavier, lac Sainte-Anne, Ile-à-la-Crosse et Athabaska; six églises ou chapelles dans les mêmes lieux; à Saint-Boniface, un collège et un hospice; trente stations où il n'y avait ni église ni résidence. Nous allons voir tous ces établissements prospérer et se multiplier, le nombre des prêtres décupler, le vaste diocèse s'organiser, puis devenir province ecclésiastique, sous l'intelligente et active administration du nouvel évêque.

V. DANGERS COURUS — INSTALLATION A SAINT-BONIFACE — PRÉDICATIONS EN FRANCE — PROGRÈS DU CATHOLICISME DANS L'OUEST-CANADIEN

L'un des premiers actes du prélat fut de nommer trois vicaires généraux : M. La-

flèche, chargé du service de Saint-Boniface; M. Thibault, en résidence à Saint-François-Xavier, et le P. Bermond, représentant de l'évêque auprès des Oblats. Il voulut ensuite porter à tous ses collaborateurs les secours, les encouragements et les consolations dont ils avaient besoin. Sur les bords du lac Athabaska, il confie au P. Grollier le soin de fonder une nouvelle station, celle de Notre-Dame des Sept-Douleurs, pour les sauvages nommés *mangeurs de caribou.* A l'Ile-à-la-Crosse, il travaille à la construction d'une maison plus spacieuse pour les missionnaires. Un jour de mars 1854, il allait avec le P. Végreville visiter les bûcherons. Il comptait dîner au chantier. Mais les provisions étant à peine suffisantes pour les ouvriers, il voulut revenir à la mission sans rien manger. Après avoir marché quelques kilomètres à la raquette, saisi de faiblesse, il s'évanouit. Son compagnon lui ayant fait reprendre ses sens, il lui dit :

Si je retombe, vous n'avez qu'un moyen de me sauver: faites un trou dans la neige et ensevelissez-moi; retournez à la mission aussi vite que vous pourrez et envoyez un homme avec des chiens pour me chercher.

Bientôt il fallut en venir là; le P. Végreville, après avoir enseveli son évêque, alla chercher du secours.

Remontant la rivière Saskatchewan, Mgr Taché visita Edmonton ou Fort-des-Prairies, puis la florissante mission de Sainte-Anne, située sur les bords du lac du même nom, et enfin celle du lac la Biche au nord de la précédente. Le 16 mai, il était à l'Ile-à-la-Crosse, qu'il ne quittait qu'après avoir construit une nouvelle église, ornée d'un joli clocher.

Plus d'une année s'était écoulée depuis la mort de Mgr Provencher. Il était temps que son successeur prît possession de son siège. Mgr Taché espérait faire cette cérémonie le jour de la Toussaint. Mais, par suite du froid, du manque de nourriture et de divers contretemps, il n'arriva que le 3 novembre à Saint-Boniface. Il trouva le personnel de l'évêché accru de deux Oblats, le P. Grandin et le Fr. Bowes, et de trois Frères des Ecoles chrétiennes. Bien que privé du concours de M. Laflèche, qui était allé refaire au Canada sa santé délabrée, le prélat entreprit diverses œuvres importantes : la construction d'une vaste école primaire, désignée plus tard sous le nom de collège et d'académie Provencher, la fondation de la paroisse Saint-Norbert, à trois lieues de Saint-Boniface, celle de Saint-Charles sur les bords de la rivière Assiniboine, le maintien des Sœurs Grises dans le diocèse grâce aux conventions passées avec la Supérieure générale de Montréal, et enfin la visite de toutes les familles de sa ville épiscopale. Affable et généreux, l'évêque se mit à la portée de tous. Gagnés par ses aimables qualités, plusieurs protestants se convertirent et devinrent de fervents catholiques.

En 1855, le prélat visita de nouveau les missions de l'Ile-à-la-Crosse, du lac la Biche et d'Athabaska, souffrant beaucoup dans ces longues excursions, mais éprouvant de douces consolations à la vue des merveilles que la grâce produisait dans le cœur des sauvages.

Après un nouveau séjour de onze mois à l'Ile-à-la-Crosse, il connaissait parfaitement les Indiens qui habitaient le pays et constatait avec joie l'heureux résultat de leur conversion.

J'ai passé dix ans à l'Ile-à-la-Crosse, écrivait-il en 1856, et, pendant ces dix ans, il ne s'est pas commis un seul meurtre ou quelque acte notoire de cruauté, pas un vol considérable. La conduite de nos chers néophytes est une preuve manifeste du changement opéré dans leur cœur.

En cette même année, Mgr Taché se rend en Europe pour obtenir un coadjuteur avec future succession. Ses démarches auprès des évêques de Québec, auprès de Mgr de Mazenod et du Pape font désigner pour cette dignité le P. Vital Grandin, nommé évêque de Satala *in partibus infidelium,* le 11 décembre 1857. Le Supérieur général des Oblats lui accorde un renfort de missionnaires et lui permet de multiplier les couvents de Sœurs Grises dans le Nord-

Ouest. Les directeurs de la Propagation de la foi le chargent de prêcher en faveur de l'œuvre. Pendant deux ou trois mois, « le petit évêque sauvage », comme il s'appelle lui-même, parcourt les diocèses de France. Presque toutes les cathédrales et tous les Séminaires entendent cette parole simple, chaude et imagée.

De retour au Canada, au mois d'avril 1857, l'évêque de Saint-Boniface négocie avec la Supérieure de Montréal l'établissement de plusieurs maisons de Sœurs Grises et fait imprimer quelques livres montagnais et cris. Le 14 octobre, il rentre dans sa ville épiscopale. Les ressources qu'il a recueillies, le concours des nouveaux missionnaires et son infatigable activité vont lui permettre de réaliser de grands progrès dans l'évangélisation des colons et des sauvages. A la fin de 1858, le diocèse possède quatre paroisses régulières et cinq missions de sauvages. Les paroisses sont : Saint-Boniface (1 400 habitants), Saint-François-Xavier (1 200), Saint-Norbert (700), et Saint-Charles (200). Les missions sauvages sont : Sainte-Anne, sur les bords du lac du même nom : Notre-Dame des Victoires, près du lac la Biche ; Saint-Jean-Baptiste, à l'Ile-à-la-Crosse ; la Nativité, sur les bords de l'Athabaska ; Saint-Joseph, près du grand lac des Esclaves. Toutes ces missions ont des annexes plus ou moins importantes ; elles sont desservies par vingt-trois Oblats et par deux prêtres séculiers, MM. Thibault et Gascon ; depuis ce dernier est devenu Oblat.

En mars 1859, le P. Grollier, s'élançant de la surface glacée du grand lac des Esclaves, allait fonder deux stations : Saint-Michel, au fort Raë, et Notre-Dame de Bonne-Espérance, encore plus au nord, à Good-Hope, situé au 67e degré de latitude.

En 1860, Mgr Taché eut la douleur de voir partir les Frères enseignants. Peu après, Mgr Grandin revint de son voyage en France, épuisé de fatigue et en proie à une forte fièvre. Mgr Taché voulait le laisser à Saint-Boniface tandis que lui-même se rendrait à l'Ile-à-la-Crosse. Mais le coadjuteur, dominant ses souffrances et sa faiblesse, partit pour cette mission, sa résidence habituelle, parce qu'elle était plus rapprochée des stations septentrionales.

En même temps que l'Evangile se propageait dans le Nord-Ouest, la civilisation commençait à pénétrer dans cette lointaine région. Déjà un bateau à vapeur avait fait son apparition sur la Rivière-Rouge ; le son des cloches et le bruit du canon avaient salué son apparition à Saint-Boniface. Douze courriers, au lieu de deux, franchissaient annuellement la distance qui sépare cette ville de Montréal. Un service de voitures et de bateaux, *viâ* Saint-Paul, réduisait à quinze les soixante jours que les correspondances mettaient autrefois pour parvenir au Canada. Un journal, le *Nord-Wester*, s'imprimait à la Rivière-Rouge.

A la suite d'un voyage à l'Ile-à-la-Crosse, Mgr Taché, de concert avec Mgr Grandin, estima qu'une division de son vaste diocèse s'imposait dans l'intérêt des missionnaires et des indigènes. Il résolut d'en détacher le district d'Athabaska-Mackenzie pour former un vicariat apostolique dont le P. Faraud serait le premier titulaire. Quelques mois plus tard (janvier 1861), le P. Lacombe, l'héroïque missionnaire de Sainte-Anne et d'Edmonton, fondait Saint-Albert, station destinée à un brillant avenir.

VI. INCENDIE — TRAVAUX DIVER[redacted] L'OUEST EN 1868

Le 14 octobre 1860, un incendie détruisait en quelques heures la cathédrale et l'évêché de Saint-Boniface. Mgr Provencher avait travaillé pendant trente-cinq ans à la formation de cet établissement épiscopal. A force de sacrifices et de privations, aidé de l'œuvre de la Propagation de la foi et de quelques amis du Canada, il avait réussi à construire une église qui faisait l'étonnement des étrangers et l'orgueil des catholiques du diocèse, une maison vaste et commode, une bibliothèque assez garnie, un mobilier qui permettait d'exercer l'hospitalité, les dépendances nécessaires à une

grande ferme. Tout fut anéanti, malgré les efforts déployés par les missionnaires et par les habitants, accourus nombreux sur les lieux du sinistre.

Pour réparer ce désastre, le prélat partit pour le Canada. Les évêques de la province de Québec furent généreux à l'égard de leur collègue. Non contents de lui remettre de riches offrandes personnelles, ils prescrivirent des quêtes dans toutes les églises en faveur des missions de la Rivière-Rouge.

Pendant les trois années que durèrent les travaux de la construction de la cathédrale et de l'évêché, Mgr Taché logea, ainsi que les prêtres de sa maison, dans les galetas du collège.

En 1865, le P. Lacombe fonda Saint-Paul des Cris dans des conditions particulièrement pénibles. La variole et la famine faisaient de nombreuses victimes parmi les sauvages qui vivaient sur les bords de la Saskatchewan. Le missionnaire les console et les instruit; il soigne les malades, enterre les morts; il apprend même à l'une des tribus les plus vagabondes à défricher un terrain, à cultiver quelques céréales. Epuisé par ces travaux, il tombe si malade qu'il pense en mourir; il écrit à son évêque pour se recommander à ses prières. Cependant il guérit; l'appétit lui revient; mais, pour nourriture, il doit se contenter d'une soupe faite de courroies de cuir non tanné et de parchemin pulvérisé.

En 1866, Mgr Taché, aidé de M. Ritchot, jetait les fondations d'un autre établissement dans la riante vallée de Qu'Appelle. Deux ans plus tard, le Concile de Québec décidait la division du Canada en trois provinces ecclésiastiques : Québec, Toronto et Saint-Boniface, et la création, dans cette dernière, d'un siège suffragant, Saint-Albert.

A cette époque (1868), il n'existe point encore de chemin de fer dans le Nord-Ouest. Les transports s'effectuent par canots ou par charrettes en bois. En dehors de Saint-Boniface, la monnaie est inconnue. Le commerce se fait au moyen d'échanges en nature. Les missionnaires font venir de loin leur vin de messe, les pains d'autel, le thé, les objets indispensables à leurs exploitations agricoles, les étoffes et autres articles avec lesquels ils payent leurs employés. Pour faciliter les transactions et diminuer les frais de transports, des dépôts importants avaient été établis à l'Ile-à-la-Crosse et au lac la Biche. A l'évêque de Saint-Boniface incombait le soin de munir chaque station des ressources indispensables. C'était pour lui une cause de soucis sans cesse renaissants. Les changements survenus dans la situation politique du Canada et la question des écoles allaient ajouter encore à ses travaux et à ses préoccupations.

VII. ORGANISATION POLITIQUE DU CANADA — RÉVOLTE DES MÉTIS — Mgr TACHÉ MÉDIATEUR — ORGANISATION DU MANITOBA

Jusqu'en 1867, une parfaite concorde avait régné parmi les habitants de l'Ouest canadien. Il n'y avait pas d'antagonisme entre la race anglaise et la race française. Cette harmonie allait être troublée, non par le gouvernement de l'Angleterre ni par la population anglaise de la Rivière-Rouge, mais par les Anglais fixés dans l'Ontario, protestants sectaires, qui devaient user de tous les moyens pour persécuter la race française et la religion catholique.

Grâce à deux hommes éminents, sir John Mac-Donald et sir George Cartier, vaillamment secondés par l'oncle et le frère de l'évêque de Saint-Boniface, MM. Etienne et Charles Taché, la conférence de Québec décidait l'érection d'un Etat, qui, sous le nom de *Dominion* ou *Puissance du Canada*, comprendrait les quatre provinces du Bas-Canada, du Haut-Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Le 23 mai 1867, l'Angleterre approuvait la nouvelle constitution dont le principe fondamental était l'égalité civile et politique des deux races, des deux langues et des deux religions.

L'année suivante, le gouvernement canadien, connaissant la fertilité du sol et les

richesses minières de l'Ouest, achetait à la Compagnie de la Baie d'Hudson tous ses droits sur la Rivière-Rouge et sur la Terre-de-Rupert pour la somme de 7 500 000 francs. Ce marché fut conclu sans que l'on consultât les habitants de la région, qui en furent vivement froissés. Leur mécontentement s'accrut bientôt par suite de l'envahissement du territoire par les Ontariens.

A la suite de la construction de la route Dawson donnant accès dans le Nord-Ouest, des arpenteurs anglais et protestants vinrent diviser le pays en districts; après avoir enivré les sauvages, ils leur achetèrent des terres qui, de temps immémorial, appartenaient aux métis et étaient cultivées par eux. L'irritation fut générale et on parla de résister aux envahisseurs. Vainement Mgr Taché, bien renseigné sur l'état des esprits, écrivit lettres sur lettres, fit même plusieurs voyages à Ottawa pour mettre le gouverneur au courant de la situation, on ne tint aucun compte de ses avertissements.

Au mois d'avril 1869, les métis, apprenant que M. Mac-Dougall arrivait avec des troupes pour administrer le territoire du Nord-Ouest, se réunirent et nommèrent une Commission de douze membres pour organiser la défense. Le 31 octobre, les envoyés de Mac-Dougall étaient repoussés à la barrière de Saint-Norbert; peu après, les métis proclamaient Louis Riel président du gouvernement provisoire de la Rivière-Rouge et prenaient les armes pour défendre leurs biens et leur liberté. Trois commissaires envoyés d'Ottawa pour calmer les esprits échouèrent dans leur mission.

Ne sachant comment se tirer de ce pas difficile, le gouvernement canadien sollicita la médiation de Mgr Taché. L'évêque de Saint-Boniface était alors à Rome, siégeant au Concile du Vatican. C'est là qu'il reçut les dépêches télégraphiques lui annonçant les troubles de son diocèse et le priant de revenir immédiatement s'interposer entre ses ouailles et le gouvernement. Le 9 février 1870, le prélat était à Ottawa, étudiant avec le gouverneur général les moyens de pacifier le territoire de la Rivière-Rouge. D'un commun accord, on décida que les métis commenceraient par mettre bas les armes, qu'aucune poursuite ne serait faite contre eux et qu'ils enverraient des délégués pour faire connaître leurs désirs. Fort de la parole et muni des instructions du gouverneur général, sir John Young, Mgr Taché usa de son influence pour ramener le calme dans les esprits. Il décida les métis à nommer trois délégués chargés de demander au gouvernement l'érection du pays en province régulière et de lui faire approuver une *Liste des droits* des habitants. Les trois délégués étaient MM. Black, Scott et Ritchot, ce dernier curé de Saint-Norbert, mort protonotaire apostolique. La question de l'amnistie fut longuement débattue, et donna lieu plus tard à des discussions passionnées. Plusieurs fois, par parole et par écrit, le gouverneur général et divers membres du gouvernement canadien avaient promis le pardon le plus entier pour les faits accomplis avant l'entrée de la nouvelle province de Manitoba dans la Confédération. Malheureusement, ces promesses ne furent pas tenues. De là, chez l'évêque de Saint-Boniface et chez les métis, des sentiments d'inquiétude et de défiance qui ne disparurent jamais complètement.

Le lieutenant-gouverneur du Manitoba, M. Archibald, eut souvent recours à l'expérience de Mgr Taché pour l'administration de la province. Sur ses conseils, il partagea le territoire en 24 collèges électoraux, qui élurent 12 députés français catholiques et 12 protestants, d'origine anglaise. Le 3 mai 1871, ces députés votèrent une loi scolaire établissant des écoles publiques confessionnelles, catholiques et protestantes, reconnues officiellement et recevant des subventions proportionnées à leur nombre d'élèves. Un *Bureau d'éducation*, composé de personnes appartenant aux deux religions, surveillait l'enseignement. L'influence du prélat se fit sentir dans l'établissement de cette loi libérale.

L'évêque de Saint-Boniface ne s'en tint

pas là. Il obtint que son diocèse et chaque paroisse canoniquement constituée fussent reconnus comme corporations civiles, ce qui leur donnait le droit de posséder, d'ester en justice, et d'autres avantages.

Le 23 juillet 1871, Mgr Taché avait la douleur d'apprendre le décès de sa pieuse mère. Deux mois plus tard, le 22 septembre, le Pape érigeait le siège de Saint-Boniface en métropole ayant pour suffragants l'évêché de Saint-Albert, les vicariats apostoliques de la Colombie britannique et d'Athabaska-Mackenzie, ainsi que les diocèses ou vicariats qui pourraient être érigés plus tard dans la région.

Au milieu de 1872, le pallium, insigne de la dignité archiépiscopale, parvenait à Mgr Taché, « comme un coupon de marchandise, avec l'enveloppe décachetée et déchirée ». La remise en fut faite solennellement, le jour de la fête patronale des Canadiens (24 juin).

Pendant les années qui suivirent, l'archevêque, éprouvé par la maladie, n'en continua pas moins d'administrer son diocèse; il vit s'accroître le nombre des paroisses et des missions. Le 24 juin 1875, il célébra ses noces d'argent épiscopales, auxquelles la ville de Saint-Boniface s'associa tout entière.

VIII. L'UNIVERSITÉ DE MANITOBA — LE DEVOIR ÉLECTORAL — L'ÉMIGRATION — CONSTRUCTION DU PACIFIC-RAILWAY — LE « BOOM » — L'INSURRECTION

En 1877, Mgr Taché prit une part active a la fondation de l'Université de Manitoba. Sous son inspiration, la corporation du collège Saint-Boniface décida que cet établissement concourrait à la demande de création d'une Université, à condition que tous les droits, obligations et privilèges du collège, comme institution catholique, seraient maintenus. Par une loi, votée peu après, les trois collèges établis alors dans la province, celui de Saint-Boniface, catholique; celui de Saint-John, anglican, et celui de Manitoba, presbytérien, composèrent l'Université; l'enseignement continuait à être donné dans chaque maison; l'Université avait seulement l'examen des candidats et la collation des grades; c'était une fédération de collèges.

A l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de la Rivière-Rouge (29 septembre), le gouverneur général, lord Dufferin, vint à Saint-Boniface. Dans la visite qu'il fit à l'archevêque, il le félicita de son dévouement et de son infatigable activité.

> Peut-être, dit-il, n'y a-t-il pas de pays où les travaux des missionnaires catholiques pour la civilisation soient plus remarquables et aient laissé sur le sol une empreinte plus forte qu'ici, à Manitoba.....

L'année 1878 conviait les électeurs à nommer leurs représentants à la Chambre des communes et à l'Assemblée législative; Mgr Taché publia une remarquable lettre pastorale sur le devoir électoral.

L'une des grosses préoccupations de l'archevêque pendant les années 1879, 1880 et 1881, fut l'arrivée dans son diocèse de nombreux étrangers.

> L'immigration se continue d'une manière effrayante, écrivait-il à Mgr Grandin; ce sont des centaines tous les jours, ou du moins toutes les semaines.
>
> L'élément anglais s'empare du pays, nous sommes débordés de toutes parts par des étrangers à notre foi! Que Dieu veille sur nous!
>
> — On est loin de 1873, écrivait le rédacteur d'un journal catholique de la province, et il est interdit aux Français de Manitoba de songer, comme alors, à tenir la direction des affaires..... L'élément français, qui formait la moitié de la population, il y a six ans, n'en forme plus qu'un quart ou un cinquième. Il est réduit présentement à ne compter que 5 ou 6 sièges dans une Chambre de 24 membres (1).

Aussi, pour que les catholiques ne soient pas noyés dans la masse protestante, le prélat fait appel à ses collègues dans l'épiscopat du Bas-Canada et du monde entier. Il les supplie de lui envoyer des colons, catholiques, non seulement de nom, mais encore de cœur.

(1) Le *Métis*, 22 novembre 1879.

L'appel du prélat est entendu. De l'Europe et de l'Amérique une multitude de catholiques prennent la direction de l'Ouest-Canadien. Sous l'habile impulsion d'un homme de cœur, M. Lalime, une œuvre s'établit pour favoriser l'immigration catholique. Le diocèse de Saint-Boniface voit doubler et quintupler la population des paroisses, tandis que se fondent de nouveaux centres religieux : Saint-Pierre, Saint-Joseph, Saint-Pie, Saint-Léon, et, plus tard, Fannystelle, Lassalle, Grande-Clairière, etc.

Pendant que l'archevêque et ses collaborateurs élargissaient le théâtre de leur zèle, le gouvernement canadien exécutait le plan gigantesque de relier l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique par un chemin de fer de 4600 kilomètres. Plus de 2000 ouvriers furent occupés durant six années à ce travail. Comme la moitié d'entre eux étaient catholiques, Mgr Taché ne voulut pas qu'ils manquassent de secours spirituels, il leur envoya le P. Lacombe, qui les suivit de chantier en chantier, ne reculant devant aucune fatigue.

A la suite de la construction de la voie ferrée, la population de Saint-Boniface et celle de Fort-Garry, devenu Winnipeg, s'accrurent considérablement. Vantée dans le monde entier, la région voit accourir une multitude d'émigrants. On n'en compte pas moins de 9655 pendant le seul mois de mars 1882. Tous les arrivants trouvent un travail abondant et rémunérateur. L'or paraît ruisseler dans le pays. Les grands négociants d'Ontario, de New-York, de Londres, veulent avoir des entrepôts à Winnipeg et y bâtissent à grands frais de somptueux magasins. Les banquiers des pays étrangers y ouvrent des succursales. Un terrain acheté deux fois sa valeur le matin est revendu 10 fois plus le soir; c'est une fièvre universelle d'entreprises et de spéculations, ce que les Américains appellent le « boom »; cette fièvre dure dix-huit mois. Profitant de ces circonstances, l'archevêque vend deux lots de terrain. La somme qu'il en retire lui permet d'abord de payer une dette contractée pour la construction d'un collège de jeunes gens, puis de faire bâtir un magnifique pensionnat de jeunes filles, et enfin de doter sa cathédrale d'un clocher et de quelques aménagements utiles.

En 1884, Mgr Taché, apprenant que le gouvernement italien avait projeté la spoliation des biens de la Propagande, écrivit en son nom et au nom des évêques de sa province à M. Gladstone, premier ministre d'Angleterre, pour le prier de s'opposer à cette mesure inique.

Les biens de cette institution, disait-il, sont employés pour une part notable au bénéfice des sujets anglais dans les différentes parties du monde.

Le gouvernement de la reine Victoria donna aussitôt des ordres à son ambassadeur à Rome pour que les biens de la Propagande fussent respectés.

En 1885, les métis et les sauvages, qui avaient beaucoup souffert de la translation des *pays d'en haut* à la domination canadienne, irrités du refus prolongé de l'amnistie, non moins que des procédés inhumains de certains employés, se révoltèrent contre le gouvernement. Vaincus par le général Midleton au combat de Batoche, la plupart des chefs de l'insurrection furent jetés dans les cachots de Régina. L'archevêque de Saint-Boniface se rendit à Ottawa pour intercéder en faveur de ces pauvres égarés.

Le 8 juin, jour de son arrivée, Mgr Bourget mourait à Montréal. Mgr Taché prononça l'oraison funèbre de celui qui l'avait ordonné sous-diacre quarante ans auparavant. Puis il s'occupa des insurgés. Si ses démarches ne sauvèrent point Riel, du moins elles amenèrent une série de mesures réparatrices qui eurent une grande influence pour l'entière pacification du Nord-Ouest. De plus, presque tous les chefs sauvages emprisonnés, voyant l'intérêt que leur portait le prélat, demandèrent à être instruits de la religion et se firent baptiser. Sur les instances de Mgr Taché, tous furent graciés après une captivité plus ou moins longue.

L'année 1887 commença sous de mauvais auspices. Une grave maladie affligea Mgr Taché pendant six mois; cependant il put faire un voyage à Vancouver par le (chemin de fer du Pacifique; au retour 18 septembre), il eut la joie d'assister à la consécration de sa cathédrale et des églises de Saint-Norbert et de Sainte-Marie de Winnipeg par Mgr Fabre, le nouvel évêque de Montréal. La magnifique église de Winnipeg était due aux Oblats de Marie-Immaculée. Les Jésuites sont établis à Saint-Boniface depuis 1885, époque où l'archevêque leur confia la direction du collège.

En 1891, une colonie de Trappistes de Bellefontaine fonda la Trappe de Saint-Norbert. En 1892, dom Gréa, Supérieur général des Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception, établit un couvent de son Ordre à Notre-Dame de Lourdes et plus tard d'autres couvents à Saint-Claude, à Saint-Léon, à Saint-Alphonse

IX. LA QUESTION DES ÉCOLES ET DE LA LANGUE FRANÇAISE

Jusqu'en 1888, les écoles confessionnelles et l'usage officiel de la langue française se trouvaient garantis aux catholiques français de Manitoba, qui avaient enregistré la *Liste des droits* présentés par les délégués de la Rivière-Rouge en 1870. Nul ne supposa, pendant dix-huit ans, qu'il serait un jour porté atteinte à un ordre de choses qui ne blessait personne et respectait la liberté religieuse de tous. On comptait sans l'esprit de secte et de persécution. Devenus plus nombreux que les catholiques français, à la suite de l'immigration, les protestants d'origine anglaise ou américaine s'emparèrent de la plupart des situations officielles. Assurés de la majorité à la Chambre des députés, ils se firent les exécuteurs des volontés de la franc-maçonnerie et des sectaires.

Le 19 mars 1890, ne tenant aucun compte des observations faites par les représentants catholiques, 25 députés contre 11 votèrent une loi supprimant les écoles confessionnelles et les remplaçant par des écoles neutres. En même temps, on déposait un projet supprimant l'usage officiel de la langue française et abolissant cinq fêtes catholiques : la Circoncision, l'Epiphanie, l'Ascension, la Toussaint et l'Immaculée-Conception.

L'archevêque de Saint-Boniface engagea résolument la lutte contre ses adversaires. Bien qu'affaibli par la maladie, il déploya un courage et une activité incroyables. Sur ses conseils, un congrès composé uniquement de laïcs se réunit à Saint-Boniface, protesta énergiquement contre la nouvelle législation et décida d'employer tous les moyens légaux pour en obtenir le retrait.

Dans une lettre pastorale, Mgr Taché fit entendre des paroles dignes d'un saint Basile et d'un saint Grégoire VII.

> Lors de l'entrée du pays dans la Confédération canadienne, dit-il, il fut convenu et stipulé que les écoles continueraient d'être séparées. Pendant près de vingt ans, nous continuâmes d'avoir des écoles catholiques et des écoles protestantes; pas une plainte sérieuse ne se fit entendre, pas un symptôme hostile au système de nos écoles ne se manifesta dans la province..... Tout à coup, un cri hideux, plein de fiel et de haine, a été apporté d'ailleurs, et des représentants de l'autorité s'en sont faits les échos et l'ont répété au milieu de nos populations vivant en paix : *A bas la langue française! A bas les écoles catholiques!* Ce cri devait être agréable à tous ceux que les préjugés, l'ignorance, voire même quelquefois une certaine conviction, éloignent de la Sainte Eglise catholique romaine; aussi nous regrettons de constater que le mot : « pas d'écoles catholiques », si injuste et déloyal qu'il soit, a été favorablement accueilli par un trop grand nombre.

Le prélat démontre, par des témoignages irréfutables, le bien fondé de son assertion, et il ajoute :

> De telles lois sont radicalement injustes..... Que devons-nous faire? Vous-mêmes vous avez déjà unanimement résolu ce que nous vous conseillons, ne pas envoyer les enfants aux écoles créées par les nouvelles lois..... Les catholiques ne peuvent se prêter au fonctionnement de cette législation : ils ne veulent pas exposer leurs enfants aux dangers dont elle les menace.

Cette grave résolution met l'archevêque et son peuple dans l'obligation de créer des

écoles privées tout en subventionnant les écoles publiques dont ils ne veulent pas. Nimporte, chacun saura faire son devoir. La lutte se poursuit pendant quatre ans, avec des alternatives de succès et de revers, mais rien n'abat le courage des catholiques.

X. DERNIERS TRAVAUX ET MORT DE L'ARCHEVÊQUE DE SAINT-BONIFACE

Au milieu des préoccupations de la question des écoles, Mgr Taché régla la succession assez embrouillée de Mgr Faraud et sacra son successeur, Mgr Grouard, le 5 juin 1891. Le 7 décembre, de somptueuses fêtes eurent lieu à Montréal à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'arrivée des Oblats au Canada.

Devant un immense auditoire, l'archevêque de Saint-Boniface décrivit à grands traits l'œuvre accomplie par les religieux dans le Canada, et spécialement dans la province de Saint-Boniface.

En 1892, Mgr Taché, de concert avec l'évêque de Saint-Albert, proteste contre les tracasseries administratives dont les missionnaires et les écoles catholiques sont l'objet. Il se rend, au mois de mai, à Prince-Albert, pour y bénir la première pierre de la cathédrale. En présence de six évêques, il officie le jour de l'Ascension à Calgary, puis il va passer quatre jours auprès de Mgr Grandin. Ce voyage, plein de consolation pour son cœur, ne s'accomplit pas sans de vives douleurs. A son retour, il dut prendre plusieurs semaines de repos. Voyant ses forces s'en aller et craignant de ne pouvoir remplir toutes les obligations de sa charge, il écrivit au Supérieur général des Oblats pour le prier de lui désigner un coadjuteur parmi les religieux du Canada. Le P. Langevin, appartenant à une honorable famille du Canada, et parlant l'anglais aussi bien que le français, fut proposé.

Le 23 novembre, le prélat put célébrer le quarante-deuxième anniversaire de sa consécration épiscopale. Au printemps de l'année suivante, il reçut la visite de Mgr Grandin et du P. Soullier, le nouveau Supérieur général des Oblats et son état parut s'améliorer; mais ce mieux n'était qu'apparent.

Le 2 mai, l'archevêque s'installe au pensionnat pour y recevoir les soins des Sœurs Grises. Le 10 juin, il offre une dernière fois le Saint Sacrifice. En quittant les ornements sacrés, il tombe évanoui sur un fauteuil. Mgr Grandin, accouru auprès de son ami dans cette grave circonstance, lui administre les derniers sacrements au milieu d'un grand concours de prêtres, et en présence du T. R. P. Langevin, Supérieur vicaire des Oblats, son futur successeur. Le 22 juin 1894, le grand archevêque de Saint-Boniface expirait, à l'âge de soixante et onze ans, après quarante-neuf ans de mission dans le Nord-Ouest et quarante-quatre ans d'épiscopat. Ses funérailles eurent lieu le 27 juin. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, prononça son oraison funèbre en anglais, et Mgr Laflèche en français.

J. Bouillat.

BIBLIOGRAPHIE

1° Œuvres de Mgr Taché.

Lettre à M. Dawson, 1859. — *Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique*, 1866. — *Notice sur la mission du lac Caribou*, 1867. — *Esquisses sur le Nord-Ouest de l'Amérique dans les missions des Oblats*, juin 1869. — *L'Amnistie*. 1873. — *Encore l'amnistie*, 1875. — *La situation après la révolte de 1885*. — *Lettre à un membre du Parlement fédéral*, 1893. — *La constance de l'Eglise dans ses doctrines au sujet de l'éducation*, 1893. — *Les écoles publiques du Manitoba sont-elles la continuation des écoles protestantes de la même province?* 1893. — *Une page de l'histoire des écoles du Manitoba*, 1893. — *Mémoire sur la question des écoles*, 1894.

Ouvrages sur Mgr Taché.

Dom Benoit, *Vie de Mgr Taché*, 2 vol., Montréal, 1904. — Mgr Grandin, *Notes sur Mgr Taché*. — G. Dugas, *Notice sur Mgr Taché*, *Semaine religieuse* de Québec, 1894. — Dubuc, *Mémoires concernant Mgr Taché*. — Prendergast, *Mgr Taché*. — R. P. Jonquet, *Mgr Grandin*. — Demange, *Au Canada*. — L.-O. David, *Notice sur Mgr Taché*

Imprimerie P. Feron-Vrau, 3 et 5, rue Bayard, Paris, 8e. — *Le gérant :* E. Petithenry.